

Compte rendu du Conseil Municipal 30 juin 2016

Présents : F.Dalongeville, V. Joly, D. Herbain, F. Mommelé,
G. Kersemaker, P. Lamoureux, Laurent Desmet, Francis Meunier, Yannick Herbain, Sylviane Mierlot, S. Derriche, Laurence Cohen-Carraud, Nadine Lemoine.

Excusés : Jean-Paul Nuyttens, Alain Martin.

Secrétaire : Yannick Herbain.

1. Charte Zéro phyto : présentation et bilan du plan de gestion différenciée.

Le maire donne la parole à Blanche Duncombe, chargée mission Captages du Sageba. Elle dresse le bilan des actions engagées dans la commune depuis la signature de la charte zéro phyto au niveau 4. Un plan de désherbage a été établi classant les zones par niveau de risques. Des zones ont ainsi été définies en fonction d'objectifs d'entretien : zones de loisirs et de détente (ex : entrées de ville, parc saint-mard) ; zones champêtre (ex : bas de la rue de la Sainte-Marie) ; zone quotidiennes (ex : parc Saint-Vincent devant l'église) ; les zones spécifiques (fleurissements de la commune) ; les zones sécurisées (ex : bords de route, voiries, talus). Concernant les pratiques techniques, il s'agit d'adapter les usages en fonction des objectifs zéro-phyto. Le maire souligne qu'il faudra du temps pour mettre en place de nouvelles pratiques et que les habitants comprennent les évolutions en cours.

2. Bilan de la journée d'échanges sur le bassin d'alimentation de captages d'Auger-Saint-Vincent.

Fabrice Dalongeville indique qu'une journée sur les captages a été organisée par le Sageba avec l'Agence de l'eau. Cette manifestation s'est déroulée à la ferme de M. Vanderbegue à Rozières. Le maire indique avoir pris la parole pour présenter le projet de filière biomasse et sensibiliser l'assemblée quant au projet de décharge d'Ormoy-Villers sur le Bac d'Auger-Saint-Vincent.

3. Point appel d'offre du syndicat des eaux d'Auger-Saint-Vincent.

La décision d'attribution du marché de Délégation de Service Public de distribution et d'exploitation de l'eau sera votée le 7 juillet 2016 en conseil syndical.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

4. Point Projet de décharge d'Ormoy-Villers/Peroy-les-Gombries. Nouvelle motion.

Le maire propose au conseil de reprendre une nouvelle délibération pour s'opposer au projet de décharge. Fabrice Dalongeville se félicite de la décision de Crépy-en-Valois de prendre une motion contre le projet.

5. Urbanisme. Point sur la notification du PLU.

Le maire indique que le bureau d'études chargé d'élaborer le PLU n'a pas vu encore le marché notifié car le Conseil départemental n'a pas encore voté la subvention en session. Ce dossier devrait être à l'ordre du jour de la session de rentrée/automne 2013.

6. Sivos. Bilan année scolaire 2015/2016 et perspectives de rentrée 2016/2017.

Sabrina Derriche, vice-présidente du Sivos, indique que le dernier conseil d'école du 14 juin a fait état de difficultés sur les effectifs des écoles pour la rentrée prochaine. Même si nous ne sommes pas inquiétés pour la rentrée 2016 il s'avère que nous pourrions l'être pour 2017 étant donné que nous serons à une moyenne de 23 par classe. Il faudra être vigilant quant aux possibilités d'inscription d'élèves par des familles du village. Une nouvelle sensibilisation au risque attentat est arrivée au niveau des écoles. Une procédure d'alerte spécifique en cas d'intrusion dans les bâtiments scolaires est à réfléchir avec l'équipe enseignante. Cela occasionnera peut être des investissements quant à d'éventuels aménagements pour la sécurité.

Pour la rentrée 2016 les enseignantes du cycle 3 d'Auger prévoient un départ avec leurs élèves en classe découverte en Normandie sur le thème du cinéma. Prévu sur 5 jours du 29 mai au 2 juin il sera financé par le SIVOS, la coopérative scolaire et les familles. Le 24 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition réunissant les travaux des élèves sur l'ensemble de l'année. Je tiens à signaler le travail remarquable de l'équipe du RPI à la sensibilisation des élèves à l'Art. Les travaux étaient d'un grand intérêt culturel.

Concernant le périscolaire le bilan est positif. La fréquentation reste constante et est toujours favorable à la pérennisation de la structure d'accueil. Pour la rentrée 2016 le temps d'accueil pour les TAP restera inchangé c'est à dire qu'il y aura lieu en fin d'après midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La volonté des enseignants et des parents étaient de mettre en place pour la prochaine rentrée un

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

accueil sur le vendredi après midi. Le SIVOS n'a pu répondre favorablement à cette demande à cause, encore une fois, du problème de transport.

La directrice du périscolaire, Cécile Châtelain, a annoncé son départ. Celui-ci est lié à une mutation professionnelle de son mari à l'étranger. Je la remercie pour le travail qu'elle a effectué sur la structure. Familles Rurales procède à un recrutement. Deux candidatures ont déjà été retenues.

Délibération ADTO.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de l'ADTO.

8. Questions diverses.

Fleurissement. Le jury régional du concours Villes et Villages Fleuris viendra visiter notre commune le 14 septembre 2016.

Concordia. Le chantier de jeunes bénévoles rejoindra notre commune quelques temps avant le 14 juillet. Pour quinze jours. Ils rénoveront le mur de l'école situé rue des Cornouillers.

Mobile. Un test de couverture de téléphonie mobile sera réalisé sur la commune d'ici à la fin de l'année, en lien avec l'Association des Maires Ruraux de France. 24 personnes seront sollicitées pour y participer utilisant différents opérateurs.

Eglise. Patrick Lamoureux indique que l'intervention d'urgence sur l'église est terminée. Un devis permettant de mettre un filet autour du clocher de façon à écarter les pigeons va être réalisé par l'artisan.

Cimetière. Patrick Lamoureux indique que les pierres de taille nécessaires à la constitution des piliers du portail du cimetière ont été commandées.

Cantine. Suite au dégât des eaux, un devis de travaux a été demandé à l'entreprise Kubicky.

Apéro Pizza. Véronique Joly indique qu'une trentaine de personnes ont répondu à la deuxième invitation pour participer à l'apéro pizza, sur la place Saint-Vincent.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, F.DALONGEVILLE